

Avril 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 1^{er} avril 2019 à 19h30, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h30, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 190444

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 4 et du 25 mars 2019
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité, de l'Ôtel et du Centenaire
- 5- Compensation pour l'entretien du réseau routier local du Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports
- 6- Avis de motion et présentation du projet de règlement sur le traitement des élus
- 7- Ajout de la municipalité de Ste-Euphémie à l'entente actuelle pour l'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs à la protection de l'environnement
- 8- Consultant en gestion pour le camping municipal
- 9- Employés – Camping municipal
- 10- Demande d'un prix spécial pour un terrain au camping 3 services pour 3 mois
- 11- Recyclage de la tubulure d'érablière
- 12- Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à l'ADMQ
- 13- Demandes de don et contribution financière
- 14- Informations, correspondance et invitations
- 15- Varia :
 - 15.1 – Caméra pour le chalet des loisirs et le camping
- 16- Période de questions
- 17- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 4 février 2019 #190445

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux du 4 et du 25 mars 2019 ont été expédiées à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers que les procès-verbaux soient et sont approuvés tels que présentés.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #190446

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTE DES DÉBOURSÉS

Conseil Municipal	1 354,10 \$
Alain Robert - frais de dépl., porte chalet	663,84 \$
Antoinette Fradette - gagnante tirage moitié moitié 15 mars	251,00 \$
Bureautique C.S - imprimante, carte aff., billets, papier et cartables (2)	179,68 \$
Concassé du Cap. - recyc. et vidanges janvier et février (2)	3 572,29 \$
Conception web Martin Genest- site web de la municipalité	250,00 \$
CNESST - cotisation 2019 bénévoles	710,24 \$
Dicom - envoi analyse d'eau (2)	45,93 \$
Diane Lemay - achat mars pour Tour du Lac	296,79 \$
Édition de Villers - dossart boîte d'épingles pour tour du Lac (2)	179,93 \$

Émilie Giguère - achat nourr. Tour du Lac	251,52 \$
Eurofins - analyse d'eau	206,62 \$
Gilles Grondin - gagnant tirage moitié moitié 1er mars	251,00 \$
Groupe Ultima - assurance municipalité et église	12 010,00 \$
Hydro Québec - poste incendie	26,47 \$
Jean Doyon - gagnant tirage moitié moitié 15 mars	252,00 \$
Jean-Claude Talon - pour déneigement 3e versement	700,00 \$
Jennifer Vachon - publicité facebook Tour du Lac	100,02 \$
Les Pétroles Turmel - huile à chauffage municipalité (2)	666,50 \$
Lettrage SDL - affiches Tour du Lac	463,35 \$
Marcel Bilodeau - déneigement - 5e versement	5 304,00 \$
Marché Stephannick - achat viande Tour du Lac	112,34 \$
Marché Ste-Lucie - achats Tour du Lac et municip.	290,68 \$
Mélanie Nadeau - certificats-cadeaux Tour du Lac	250,00 \$
MRC de Montmagny - Quote part 1er versement - collecte sél. février (2)	11 141,94 \$
MRC de Montmagny - Quote part 1er versement - Parc régional (2)	1 648,34 \$
Nicole Gautreau - dépôts St-Just & St-Fabien, réunion MRC	132,15 \$
Publicité Plastique Blais - décalque Tour du Lac	20,70 \$
Publicité Plus - médailles Tour du Lac	128,77 \$
Régie de gestion de la Mauricie - enfouissement janvier-février (2)	961,43 \$
Régie L'islet- Montmagny - transport vidanges janv. Fév. (2)	677,11 \$
Quincaillerie M.A.S. - articles pour chalet des loisirs	277,82 \$
Sogetel - camping et municipalité (2)	337,07 \$
Stéphane Ferland - déneigement borne sèche	325,00 \$
TOTAL	44 038,63 \$

Dépenses L'Ôtel

Bernier imprimeur - dépliants programmation Ôtel	678,00 \$
Bureautique C.S. - enveloppes et billets (2)	166,96 \$
Diane Lemay - achat pour mars	412,73 \$
Les Pétroles Turmel - huile à chauffage Église (2)	1 944,30 \$
Postes canada - envoi du dépliant par média poste	225,00 \$
Régie des alcools - permis de boisson pour l'année 2019	445,00 \$
TOTAL	3 871,99 \$

Dépenses Centenaire

Bernier imprimeur - dépliants pour centenaire	525,00 \$
Diane Lemay - achats pour lancement des activités 5 à 7	106,90 \$
Pierre Bossé - gravure et coupes à vin 100e	572,30 \$
Studio Sigma - conception dépliants centenaire	586,31 \$
TOTAL	1 790,51 \$

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en mars 2019 pour un montant de 4 539,63 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Compensation pour l'entretien du réseau routier local du Ministère des transports, de la Mobilité #190447

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 31 951 \$ pour l'entretien du réseau routier local visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité pour l'année civile 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE dans l'objectif du plan d'action gouvernemental pour alléger le fardeau administratif des organismes municipaux, l'obligation de transmettre les prévisions budgétaires 2019 est supprimé ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle section basée sur certaines données prévisionnelles pour l'année 2019 a été ajouté au rapport financier 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux seront effectués par Raymond Chabot Grant Thornton pour la préparation du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de Lac-Frontière approuve les dépenses incluses au rapport financier 2018 et informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

6- Avis de motion et présentation du projet de règlement sur le traitement des élus

L'avis de motion est donné et le projet de règlement est présenté par le conseiller M. Martin Fournier, qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, du Règlement numéro 19-02 sur le traitement des élus municipaux abrogeant le règlement numéro 88-02. Le projet de règlement est présenté et déposé conformément aux dispositions de la loi.

7- Ajout de la municipalité de Ste-Euphémie à l'entente actuelle pour l'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs à la protection de l'environnement #190448

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-sud souhaite adhérer à l'entente pour le partage d'une ressource commune en matière d'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs à la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT que l'entente actuellement en vigueur peut être modifiée, mais par contre, comme celle-ci date de 2016, il serait opportun de la remettre à jour;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron

APPUYÉ PAR Martin Fournier et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Lac-Frontière accepte l'adhésion de la Municipalité de Ste-Euphémie-sur-rivière-du-sud à la nouvelle entente pour le partage d'une ressource commune en matière d'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs à la protection de l'environnement aux municipalités participantes.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Lac-Frontière.

8- Consultant en gestion pour le camping municipal #190449

Étant donné que la municipalité veut embaucher un(e) consultant(e) pour la gestion du camping afin d'établir un plan d'action qui consiste à améliorer la gestion des ressources financières, la stratégie commerciale, le service à la clientèle, etc. ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif et résolu unanimement par les conseillers

Que la municipalité procède à l'embauche d'un(e) consultant(e) en gestion pour établir un plan d'action pour le camping municipal au montant de 1 500 \$.

9- Employés – Camping municipal #190450

Étant donné que Marie-Claude Caron et Brenda Couette étaient à l'emploi du camping en 2018 et qu'elles ont signifié leur intérêt à travailler au camping en tant que préposées à l'accueil pour la saison 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier et résolu unanimement par les conseillers

Que la municipalité réembauche Marie-Claude Caron et Brenda Couette en tant que préposées à l'accueil du camping pour la saison 2019 et la date de leur début d'emploi reste à confirmer.

10- Demande d'un prix spécial pour un terrain au camping 3 services pour 3 mois

Un campeur a demandé un prix spécial pour la location d'un terrain pour passant avec 3 services pour 3 mois. Le conseil veut garder les terrains pour passants donc le campeur devra payer au mois et le conseil suggère que son nom soit inscrit sur la liste d'attente pour un terrain saisonnier et que la liste d'attente soit mise à jour.

11- Recyclage de la tubulure d'érablière

La MRC de Montmagny a demandé aux 4 municipalités qui avaient participé au projet du recyclage de la tubulure d'érablière en 2018 s'ils voulaient renouveler leur participation pour l'année 2019 dont les coûts seraient probablement les mêmes qu'en 2018. Cinq conseillers sur six acceptent que la municipalité poursuive avec le projet.

Le conseiller Pierre-Paul Caron est en désaccord.

12- Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à l'ADMQ #190451

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette et résolu unanimement par les conseillers :

Que la municipalité renouvelle son adhésion comme membre de l'Association des directeurs généraux du Québec (ADMQ) pour l'année 2019 au montant de 463 \$ plus taxes.

13- Demandes de don et contribution financière

13.1 - Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny #190452

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier et résolu unanimement par les conseillers :

Que la municipalité débourse le montant de 52 \$ pour l'achat de 4 billets de 13 \$ pour le Brunch familial organisé par le Centre d'entraide familial de la MRC de Montmagny. Cette activité permet de maintenir les services offerts dans les 8 municipalités de Montmagny-Sud. Deux billets seront remis au maire, Alain Robert et deux billets remis au conseiller Réjean Tardif.

14- Informations & Correspondances

La municipalité a reçu :

- Une confirmation du dépôt de la somme de 12 200 \$ octroyée par le Ministère du Patrimoine canadien pour les festivités du centenaire.
- Une invitation à la 4^e Foire au Village à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui se tiendra les 2 et 3 août prochain.
- Une lettre du Ministère des transports concernant la demande de la municipalité pour une traverse piétonne et voie de virage à gauche sur la Route 204 en face du camping. Une analyse sera effectuée par le MTQ et nous aurons les résultats vers la mi-septembre.
- Une lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant la protection contre les cyberattaques.

15- Varia

15.1- Caméras pour le chalet des loisirs et le camping #190453

Étant donné que la municipalité veut procéder à l'installation de caméras au Parc municipal ainsi qu'au Chalet des loisirs afin de protéger les lieux et les nouvelles installations ;

Étant donné que la municipalité a reçu une soumission au montant de 2 085 \$ de Martin Genest pour l'installation de 4 caméras dont une infra-rouge au chalet des loisirs et les autres autour du parc, d'un enregistreur, d'un disque dur, d'une batterie de protection et d'une carte mémoire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe et résolu par cinq conseillers :

Que la municipalité accepte la soumission de Martin Genest au montant de 2 085 \$ pour l'installation des caméras et de l'équipement nécessaire.

Le conseiller M. Réjean Tardif s'abstient étant donné le lien qui l'unit à Martin Genest.

16- Période de questions

Aucune question

17- Levée de l'assemblée #190454

IL EST PROPOSÉ PAR SERGE BLAIS ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS de lever la séance, il est 20h49.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Alain Robert, maire

Nicole Gautreau, directrice générale